

Revue Ivoirienne d'Histoire

ISSN 1817-5627

Numéro 36 - 2020



Éditions Universitaires
de Côte d'Ivoire

ADMINISTRATION

COMITE DE REDACTION

Directeur de publication : Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI)

Rédacteur en chef : Boukary Mathias SAVADOGO

Secrétaire de rédaction : MIAN Newson Kassy Mathieu ASSANVO

Adjoint au Secrétaire de rédaction : MENE Yao Fabrice Alain Davy

Responsable Financier : Hinin-Moustapha Eunice

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Aka Kouamé	Professeur Titulaire UFH/Abidjan
Allou Kouamé René	Professeur Titulaire UFH/Abidjan
Cissé Chikhouna	Maitre de Conférences UFH/Abidjan
Guessan Kouadio	Maitre de Conférences UFH/Abidjan
N'Guessan Mohamed	Maitre de Conférences UFH/Abidjan
Paré Moussa	Maitre de Conférences UFH/Abidjan
Settie Louis Edouard	Professeur Titulaire UFH/Abidjan
Yapi Yapi André Dominique	Maitre de Conférences UFH/Abidjan
Yao Bi Ernest Niangoran	Maitre de Conférences UFH/Abidjan
Klaus Van Eickels	Professeur Titulaire Université de Bamberg/All.
Mandé Issiaka	Professeur Titulaire UQAM/ Canada
Marie Nathalie LeBlanc	Professeur Titulaire UQAM/Canada
Claude Sissao	Professeur Titulaire Ouaga1/ Burkina Faso
Faye Ousseynou	Professeur Titulaire UCAD/Sénégal
Niang Abdoulaye	Professeur Titulaire UGB/ Sénégal
Gahibor Nicoué Lédjou	Professeur Titulaire Univ. Bénin
Cissé Issa	Professeur Titulaire Université Ouaga1

ADMINISTRATION DE LA REVUE

UFR Sciences de l'Homme et de la Société

Département d'Histoire

UFHB - Cocody, Abidjan (CI)

*Les articles proposés à la revue sont
adressés au Secrétariat de Rédaction :*

MENE Yao Fabrice Alain Davy

UFR SHS (Histoire) BP V 34 Abidjan (C I)

Email : revueivoiriennehistoireufhb@gmail.com

Rev. ivoir. hist.

Numéro 36, 2020

Maquette et mise en page : EDUCI

Editions Universitaires de Côte d'Ivoire

BP V34 Abidjan (Côte d'Ivoire)

E-mail : educiabj@yahoo.fr

www.revues-ufhb-ci.org

ISSN 1718-5627

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

Rev ivoir hist 2020; 36

© EDUCI 2020

SOMMAIRE

ISSN 1817-5627

Rev Iv Hist 2020 ; 36

Serge Noël OUÉDRAOGO ; Boubacar SAMBARÉ , La migration des familles burkinabè au Ghana : un dilemme cornélien revisité.....	7
Kapeubé Hervé-Maurel DANKOUAN , Le bienheureux dans l'au-delà égyptien au nouvel empire : (1580 à 1085 avant Jésus Christ).....	19
KIENDREBEOGO Salif , La coopération Banque Mondiale-Burkina Faso et la question de la prise en compte des savoirs locaux dans le développement.....	29
Kambiba KOMBATE* et Bammoy NABE , Recherche agronomique et développement agricole au Togo (1966-2011).....	41
N'Guessan Mahomed Boubacard , Eglise et crise : Essai d'analyse du regard du Cardinal Agré sur les événements politiques de 1999 à 2002 en Côte d'Ivoire.....	54
Dr YATTE Guillaume , Raoul de Louppy, un gouverneur au service de la diplomatie de Charles V de Valois (1361-1369).....	65
SAVADOGO Brahima , La Société TAN-ALIZ : les circuits de collecte et de commercialisation des cuirs et peaux au Burkina Faso (1992-2014).....	77
SERI JEAN-JACQUES , Le pouvoir sénégalais face à la gestion de la crise séparatiste casamançaise : 1983-1999.....	93
TRAORE Sékou , Les marabouts dans la politique impérialiste de Samori Touré : L'appui spirituel des savants musulmans au dernier conquérant manding (1880-1898).....	104
W.V. Arsène DIPAMA , Contribution de la coopération transfrontalière à la consolidation des processus d'intégration en Afrique de l'ouest.....	125
YEO Mamadou , La relance du projet soja dans le nord-ouest de la Côte d'Ivoire : une volonté politique de Félix Houphouët-Boigny (1986-1993).....	134

LA RELANCE DU PROJET SOJA DANS LE NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE : UNE VOLONTÉ POLITIQUE DE FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY (1986-1993)

THE RELAUNCH OF THE SOYA BEAN PROJECT IN THE NORTH-WEST OF CÔTE D'IVOIRE: A POLITICAL WILL OF FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY (1986-1993)

YEO Mamadou

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan

Département d'Histoire

yeomamadoulsy35@gmail.com

RESUME

La préoccupation principale du présent article a été d'analyser le rôle joué par le président Félix Houphouët-Boigny dans la relance à grande échelle du Projet Soja dans les départements de Touba et d'Odienné. Pour ce faire, l'étude a débuté par une recherche documentaire suivie d'une phase d'enquêtes de terrain dans les régions du Bafing et du Kabadougou. Puis, il a été question d'analyser et de traiter des données obtenues. Les informations recueillies ont été confrontées entre elles pour effectuer les recoupements nécessaires. Les résultats obtenus sont multiples. Il ressort que la visite d'État effectuée par le président Félix Houphouët-Boigny dans le département de Touba en novembre 1986 a été à l'origine de la relance du Projet Soja. Pour y parvenir, le Président a porté son choix sur la Direction et Contrôle des Grands Travaux (Dcgtx) pour accélérer les préparatifs de la remise en activité du Projet Soja entre 1987 et 1988. Aussi, dès 1989, il a participé à l'obtention du financement du Projet Soja par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et a accordé une subvention de 40% sur le coût du matériel agricole moderne acheté. Enfin, il s'est impliqué dans la résolution des premières difficultés de commercialisation du soja jusqu'à son décès le 7 décembre 1993. Dans l'ensemble, la relance à grande échelle du Projet Soja dans le Nord-Ouest ivoirien a été une volonté politique du président Houphouët-Boigny.

Mots-clés : Soja, Nord-Ouest, Côte d'Ivoire.

ABSTRACT

The main concern of this present paper was to analyze the role played by President Félix Houphouët-Boigny in the large-scale relaunch of the soya bean project in the departments of Touba and Odienné. For that, the study started by a documentary research followed by a field investigation phase in the Bafing and Kabadougou regions. Then, the obtained data have been analyzed and treated. The collected data have been compared to carry out the necessary overlaps. Many results have been obtained. It appears that the state visit carried out by President Félix Houphouët-Boigny in

the department of Touba in November 1986 is at the origin of the soya bean project relaunch. For the achievement of the project, the President chose the Direction and Control of Great Works (Dcgtx) to accelerate the preparation of the project reactivation between 1987 and 1988. Also, from 1989, he participated to the funding of the soya bean project by the African Development Bank (AfDB) Group and subsidized at 40% the cost of the bought modern agricultural materials. At last, he involved himself in the resolution of the first difficulties linked to the commercialization of soya bean until his death on December 7, 1993. In general, the large-scale relaunch of the soya bean project in the North-west of Côte d'Ivoire was a political will of President Félix Houphouët-Boigny.

Keywords: Soya, North-west, Côte d'Ivoire.

INTRODUCTION

À la faveur de la série de visites d'État effectuée dans le Nord de la Côte d'Ivoire en 1974, le président Félix Houphouët-Boigny constate le retard de développement des départements de Touba et d'Odienné (P. Zougrana, 1984, p.111). Situés dans le Nord-Ouest ivoirien, ces deux départements sont confrontés à un marasme économique et à la précarité des conditions de vie des habitants. L'agriculture de la région est dominée par des équipements rudimentaires et des systèmes culturels traditionnels (J-L. Amselle, C. Freud, P. Bulteau, 1991, p.6). Le coton y est la seule culture de rente en expansion. Les revenus des paysans sont relativement faibles. Le milieu rural de la région se caractérise par une faible dotation en équipements et en infrastructures modernes. En outre, le Nord-Ouest ivoirien est confronté à l'exode rural des jeunes (Y. S. Affou, 2000, p.9). La léthargie de la zone de Touba et de la zone d'Odienné à l'instar des autres régions du Nord ivoirien devient, dès 1974, une préoccupation pour le gouvernement ivoirien (G. Fotoh, 1996, p.18). Toujours en 1974, le soja, aux avantages agronomiques et nutritionnels exceptionnels, est introduit en Côte d'Ivoire comme culture de diversification. La suite des essais menée par la Société pour le Développement de la Riziculture (SODERIZ) jusqu'en 1978 prouve que les départements de Touba et d'Odienné sont les plus propices à la culture à grande échelle du soja¹. En vue de réduire les disparités régionales, les autorités politiques ivoiriennes avec à leur tête le président Félix Houphouët-Boigny décident d'y réaliser un projet de culture moderne de soja, de riz et de maïs. Il est dénommé « Projet Soja ». Le Projet Soja débute, en 1979, par une première phase pratique qui consiste à créer deux fermes semencières et à pré vulgariser le soja en milieu paysan (I. N. Sévédé, 1988, p.26). Ce premier Projet Soja est suspendu en 1984 en raison des effets néfastes de la crise économique des années 1980 et de problèmes d'ordre technique, financier et commercial.

En novembre 1986, le président Félix Houphouët-Boigny effectue une deuxième visite d'État dans le département de Touba. À l'issue de la visite, il donne des instructions à la Direction et Contrôle des Grands Travaux (Dcgtx) en vue de réaliser un second Projet Soja dans le Nord-Ouest ivoirien. Il s'agit de réactiver le premier Projet Soja interrompu deux années plutôt. Finalement, il est relancé à grande échelle à partir de 1988 avec le concours financier du Groupe de la Banque Africaine de Dévelop-

1 Ministère de l'Agriculture, 1981a, p.3.

pement (BAD). Parallèlement à l'action de la Dcgtx, le président Houphouët-Boigny s'implique dans les débuts du Projet. Il intervient à plusieurs reprises pour faciliter l'essor du Projet Soja jusqu'à son décès le 7 décembre 1993.

Le rôle joué par le président Houphouët-Boigny dans la mise en place du second Projet Soja semble encore peu connue. Il n'existe pas, à notre connaissance, d'étude scientifique sur son implication réelle dans la réalisation de ce projet de développement agricole dans le Nord-Ouest ivoirien entre 1986 et 1993. Certes, des auteurs tels que Michel Galy (1993), Jean-Louis Chaléard (1996), Yapi Simplicie Affou (2000), Amadou Koné (2003) et Kadokan Inza Yéo (2010) ont abordé partiellement la question. Mais, ils se sont tous intéressés à des actions précises posées par le président de la République pour mettre en évidence sa volonté de relancer le Projet Soja. Ainsi, leurs travaux, en plus d'être insuffisants, n'épuisent pas totalement la question. Lequel constitue, pour nous, une piste de recherche. De ce constat basé sur les insuffisances des écrits existants, il importe de poser la question suivante : comment, le président Houphouët-Boigny s'est-il impliqué dans la relance à grande échelle du Projet Soja dans le Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire ? Ce travail vise à analyser la marge de manœuvre du président Houphouët-Boigny dans la concrétisation du Projet Soja dans les départements de Touba et d'Odienné entre 1986 et 1993. Il compte montrer que la mise en place du second Projet Soja dans le Nord-Ouest ivoirien a été le fruit d'une volonté politique du président Houphouët-Boigny.

Pour y parvenir, la méthode élaborée s'appuie sur l'utilisation croisée de sources imprimées et orales. S'agissant des sources imprimées, elles proviennent essentiellement des Archives Nationales de Côte d'Ivoire, du ministère de l'Agriculture, de l'Économie et des Finances, de la Dcgtx (actuel BNETD) et de la BAD. Elles sont constituées de rapports d'activités et d'évaluation du Projet Soja. Elles ont mis en exergue les actions posées par le président Houphouët-Boigny en faveur du Projet de même que les limites de celles-ci. Elles ont donné une idée assez précise du budget ainsi que des subventions accordées au Projet Soja. Quant aux sources orales, elles sont le fruit des témoignages des acteurs du Projet. La collecte des sources orales dans le cadre de la présente étude s'est déroulée entre janvier et mars 2019. Elle a débuté dans la ville d'Abidjan et s'est achevée dans les régions actuelles du Bafing (Touba) et du Kabadougou (Odienné). Le choix des personnes enquêtées ne s'est pas fait de façon aléatoire. Les personnes enquêtées sont pour la plupart des ingénieurs agronomes. Elles ont toutes été au centre des activités du Projet Soja. L'analyse des sources orales nous a permis de nous faire notre propre idée des faits rapportés. Par ailleurs, les informations livrées par les sources imprimées et les sources orales ont été confrontées à celles fournies par les ouvrages, des articles de presse et les travaux scientifiques tels que les thèses et les articles de revue pour effectuer les sélections nécessaires.

La conduite de cette démarche méthodologique nous a permis d'articuler notre réflexion autour de trois axes majeurs. Le premier montre que la tournée d'État du président Houphouët-Boigny à Touba en novembre 1986 est à l'origine de la réalisation du second Projet Soja dans la région. Le deuxième traite de l'implication du Président dans l'accélération des préparatifs de la relance du Projet dans le Nord-Ouest entre 1987 et 1988. Le troisième met en évidence son rôle dans la mise en œuvre du second Projet Soja entre 1988 et 1993.

1. Aux origines de la relance du Projet Soja : la visite d'État du président Félix Houphouët-Boigny dans le département de Touba en novembre 1986 et ses retombées

Il s'agit de décliner les mobiles de la visite d'État de 1986 avant de montrer que sa tenue est à la base de la promesse du président Félix Houphouët-Boigny de rééditer le Projet Soja dans le Nord-Ouest ivoirien.

1.1. Les motifs de la visite d'État de 1986 dans le département de Touba

Deux raisons officielles sont mises en exergue pour expliquer la visite d'État effectuée par le président Félix Houphouët-Boigny dans le département de Touba en 1986. La première est, selon A. Dan Moussa (1986, p.11), le souci du président de la République de se rapprocher des populations ivoiriennes. La seconde est la volonté du gouvernement ivoirien de lutter contre les disparités régionales de l'avis de M. Abougnan (1986, p.1). Toutefois, une analyse du contexte politico-économique permet de comprendre que des motifs inavoués sous-tendent la visite d'État de novembre 1986.

En 1986, le président de la République est en difficulté sur le plan économique et politique. La crise économique qui secoue le pays depuis 1980 perdure avec pour corollaire la réduction drastique du budget de l'État et des dépenses publiques. La réduction du train de vie de l'État ne manque pas de créer des troubles sociaux comme la grève des enseignants contre la suspension des baux administratifs en 1983 (Y. S. Affou, 1990, p.47). Au plan politique, le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) est en perte de vitesse. Il est confronté à une opposition clandestine qui commence à mieux s'organiser. C'est dans ce contexte difficile que le conflit entre les cadres de la zone de Touba s'amplifie de sorte à prendre des proportions inquiétantes pour le gouvernement ivoirien². Deux clans sont aux prises dans le but de dominer politiquement la région (surtout contrôler la mairie de Touba). Il s'agit du clan dirigé par M. Vamoussa Bamba, ministre de la Construction et de l'Urbanisme d'une part et du clan conduit par M. Mohamed Lamine Fadika et M. Abdoulaye Fadiga, respectivement ministre de la Marine et Gouverneur de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). En réalité, le déplacement du président Houphouët-Boigny dans le département de Touba se justifie par le désir de mettre un terme au conflit entre les cadres de la région. Contrairement au conflit entre M. Thomas d'Aquin Ouattara et M. Ouassenan Gaston Koné à Katiola, il est possible qu'il ait tenu cette fois-ci à se déplacer en personne pour résoudre le conflit (T. F. Ouattara, 1998, p.166). Cette thèse explique également le fait que la visite d'État de 1986 concerne uniquement le département de Touba et non celui d'Odienné.

Une autre raison inavouée est la volonté du président Houphouët-Boigny de mettre fin à « la mise en quarantaine politique et économique de la zone » si l'on en croit A. Koné (2003, p.137). L'ancienne victime des faux complots de 1963-1964 explique son assertion par deux constats : la propension du président Houphouët à briser la carrière politique des dirigeants du Nord-Ouest ivoirien qui ne lui étaient

2 Entretien avec M. Konan Kouamé le mercredi 08 octobre 2018 au Ministère de l'Agriculture (CAISTAB) au 13^{ème} de 9h35 à 12h 20.

pas favorables³ et le maintien de la zone dans un état de sous-équipement effarant⁴. La visite d'État de 1986 apparaît comme un alibi pour réparer « le tort causé » à la région. Si la thèse de l'auteur n'est pas à rejeter, il convient de préciser qu'elle doit être prise avec précaution. D'autant plus que la région a bénéficié de plusieurs actions de développement que sont : le Programme d'Urgence pour la construction d'infrastructures socio-économiques, le premier Projet Soja, les opérations de développement agricole des sociétés d'État, etc.

En somme, les raisons de la visite d'État du président Houphouët-Boigny dans le département de Touba en 1986 sont à la fois officielles et officieuses. Sa tenue est à la base de la relance à grande échelle du Projet Soja dans le Nord-Ouest ivoirien.

1.2. La tenue de la visite d'État de novembre 1986 et la promesse du président Félix Houphouët-Boigny de rééditer le Projet Soja dans le Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire

Douze ans après son dernier passage en décembre 1974, le président Félix Houphouët-Boigny que le peuple Mahou appelle *Ciboué* (Source de vie) se rend dans le département de Touba en novembre 1986. Les deux raisons officielles invoquées par les autorités politiques pour justifier la visite d'État étant le souci de se rapprocher des populations ivoiriennes et la volonté de réduire les disparités régionales, il importe d'examiner l'état de développement de la région en 1986. En d'autres termes, l'impact socio-économique du fonds d'urgence de 1974 sur le développement du Nord-Ouest mérite d'être analysé. Pour se faire une idée des réalisations faites grâce au fonds d'urgence de 1974, voici ce qu'en dit M. Vamoussa Bamba (1986, p.20), porte-parole des cadres de la région lors de la visite d'État de 1986 :

En 1974, le Chef de l'État a accordé 10 milliards 97 millions de F CFA pour les priorités que nous avons dégagés dans le domaine socio-économique : l'éducation, la santé, les travaux publics, le tourisme, l'agriculture. Nous avons fait de gros investissements dans l'agro-pastoral et à la SODEFEL à l'époque.

Dans l'article d'A. Dan Moussa et Moussa Zio (1986, p.13), M. Vamoussa Bamba se veut plus explicite en ces termes :

L'enveloppe reçue des mains du président Houphouët-Boigny a permis de construire des écoles, des centres de santé, des marchés et des routes. L'une des retombées hautement économiques et sociales de la tournée présidentielle de 1974 a été la dotation du département de Touba d'un complexe sucrier, celui de Borotou-Koro, sans oublier le bitumage de l'axe Man-Touba-Odienné. Mieux, la région est choisie pour l'expérimentation du soja dans les fermes semencières de Touba et d'Odienné.

3 Il prend les exemples de Sékou Sanogo, Medioma Fofana, Lamine Fadiga, Abdoulaye Fadiga et Vamé Doumouya qui ont vu leur carrière politique briser par le président Houphouët-Boigny. Cf. Amadou KONE (2003, p.138).

4 A. Koné (2003, p.138) soutient que le sous-sol de la région d'Odienné regorge de minerais facilement exploitables. Pour lui, l'inaction des pouvoirs publics face à cette ressource naturelle est liée à la hantise du Nord du président Houphouët-Boigny qui aurait affirmé : « Si les Odiennekas deviennent riches, ils seront très dangereux. ».

Les deux témoignages de M. Vamoussa Bamba mettent en évidence les différentes réalisations économiques et sociales à l'actif du fonds d'urgence accordé à la région. Ils omettent cependant de souligner que le fonds a aussi permis la création de trois nouvelles sous-préfectures (Guintéguela, Booko et Konan), la construction de barrages et de forages. Bien que constituant une contribution notable, ces témoignages sont indigents en données quantitatives. Ce qui ne permet pas de se faire une idée réelle des progrès socio-économiques. À la question de savoir si tout le fonds d'urgence a été entièrement dépensé comme il le fallait, il est difficile d'y répondre en absence de données fiables. La propension du président Houphouët-Boigny de remettre les fonds destinés à la mise en place des infrastructures socio-économiques aux cadres des départements pose problème. Il se peut que les fonds aient été détournés ou n'aient pas été investies comme il fallait.

Malgré les réalisations faites grâce au fonds d'urgence de 1974, la situation socio-économique de la région en 1986 n'est pas des meilleures. Il n'existe pas de pôle régional de développement économique et social⁵. La région présente une faible dotation en infrastructures sanitaires et surtout d'une faible fréquentation de celles-ci par les populations selon l'enquête d'A. Dan Moussa (1986, p.83). Il en est de même pour les infrastructures éducatives. L'exode rural chronique et définitif des jeunes continue de s'y accentuer. Lors du passage du Président de la République dans les sous-préfectures du département de Touba (Ouaninou, Borotou, Guintéguela, Booko, Koonan et Koro), il est fort probable qu'il ait touché du doigt les réalités socio-économiques de la région. En réponse aux doléances des populations, il s'engage, au cours du meeting de clôture à Touba, à lancer un "Programme de développement" pour la zone de Touba et la zone d'Odienné. Il annonce aux populations que « quelque chose sera fait. Et le plus tôt sera le mieux. Ce sont les pistes rurales, des ponts en dur pour permettre la circulation, toute l'année, sur les pistes » (M. Zio, 1986, p.12). Par ailleurs, il promet de mettre en place « un grand Projet Soja »⁶ dans la région du Nord-Ouest. Il s'agit de « créer des espaces défrichés prêts à être ensemencés sur lesquels les jeunes s'installeront pour la culture moderne du soja en assolement avec le riz, le maïs et l'igname » (M. Zio, 1986, p.12). Certes le précédent Projet Soja ivoiro-brésilien⁷ réalisé, entre 1979 et 1983, a permis de vérifier la viabilité technique de la culture du soja dans la région, mais sa relance est une volonté du gouvernement de réduire le retard de développement des départements de Touba et d'Odienné.

Pour y arriver, l'État entend mettre en valeur les immenses potentialités agricoles à faible densité humaine (10 habitants/km²) de la région⁸. Il souhaite diversifier les cultures par le développement de la culture du soja et moderniser les systèmes d'exploitation agricoles de la région par la création d'exploitations familiales motorisées et performantes. Enfin, il vise la sécurité alimentaire de la région par la production de céréales (riz et maïs). Il convient, donc, de retenir que la tournée présidentielle

5 Ministère de l'Agriculture, 1988, p.42.

6 Entretien avec M. Bamba Lamine le dimanche 03 février 2019 à Odienné de 10h00 à 12h10.

7 Le précédent Projet ivoiro-brésilien débute en 1979 dans le Nord-Ouest ivoirien. Elle est financée dans le cadre de la coopération ivoiro-brésilienne dans le but de produire des semences, mener la recherche d'accompagnement et de pré vulgariser le soja en milieu paysan. Pour ce faire, elle initie simultanément deux opérations dans la région. La première commence en 1979 par la création de deux fermes semencières, l'une dans le département de Touba et l'autre dans celui d'Odienné. Elle est suspendue en 1984 à cause des résultats mitigés. La seconde opération concerne l'expérience de pré vulgarisation du soja en milieu paysan. Elle tente d'intégrer le soja dans le système cultural des paysans de la région et procéder à la commercialisation du produit dès 1980. Plusieurs difficultés d'ordre technique et commercial entraînent la suspension de l'expérience en 1983. Le bilan de la première phase pratique du Projet fait ressortir des enseignements qui constituent les bases de la relance du Projet.

8 Construtora Andrade Gutierrez/Dcgtx, 1988, p.43.

de novembre 1986 dans le département de Touba favorise la réalisation d'un second du Projet Soja dans la région.

Dans l'ensemble, retenons que plusieurs raisons sont à l'origine de la visite d'État du président Houphouët-Boigny dans le département de Touba en 1986. La principale retombée de celle-ci est la volonté des pouvoirs publics de rééditer le Projet Soja dans la région. Elle est d'autant plus aisée que le président Félix Houphouët-Boigny s'implique dans la mobilisation des moyens en vue des préparatifs du second Projet Soja entre 1987 et 1988.

2. Le président Félix Houphouët-Boigny et la mobilisation des moyens en vue des préparatifs de la relance du Projet Soja dans le Nord-Ouest ivoirien entre 1987 et 1988

Pour accélérer la relance à grande échelle du Projet Soja dans les départements de Touba et d'Odienné, le Président porte son choix sur la Dcgtx d'Antoine Césaréo et lui accorde les moyens de sa politique entre 1987 et 1988.

2.1. Le choix de la Dcgtx d'Antoine Césaréo en 1987 pour conduire et exécuter le second Projet Soja dans les départements de Touba et d'Odienné

De retour à Abidjan après la visite d'État de novembre 1986, le président Félix Houphouët-Boigny donne des instructions pour réaliser, selon l'expression de M. Galy (1993, p.136), « le cadeau présidentiel » promis aux populations des départements de Touba et d'Odienné. Pour ce faire, il s'adresse à son ministre de l'Agriculture, M. Denis Bra Kanon pour engager les études de faisabilité du Projet Soja dans la région. À la stupéfaction générale, celui-ci exprime ses réserves au président de la République si l'en croît aux témoignages de M. Mèhin Silué⁹, M. Manni Zogbé¹⁰ et M. Martin Kouadio¹¹ qui sont tous unanimes sur la question. M. Konan Kouamé¹², pour sa part, confirme les propos des auteurs précédents en étant plus explicite. Il prête au ministre de l'Agriculture les propos suivants : « les Malinké sont un peuple de commerçants. Donc, il est pratiquement impossible d'en faire de bons paysans ». Ces lignes mettent en évidence deux constats : la prédilection des populations de la zone pour le commerce et leur manque d'ardeur pour les travaux agricoles. Les dires prêtés au ministre ne sont pas à prendre à la légère. Ils traduisent une réalité historique. En effet, il a fallu que la colonisation mette fin à la pratique de l'esclavage pour que les Malinké des départements de Touba et d'Odienné se reconvertissent progressivement à l'agriculture¹³. Ils n'ont donc pas une tradition agricole ancienne et

9 Entretien avec M. Silué Mèhin le mercredi 30 octobre 2018 au siège du Programme Nationale de formation aux Métiers Ruraux (PNMR) à Marcory Sapeurs-Pompiers de 15h30 à 18h30.

10 Entretien avec M. Manni Zogbé le lundi 12 novembre 2018 à la porte 49 du 6^{ème} étage de la Tour C de la cité administrative de 09h58 à 12h30.

11 Entretien avec M. Martin Kouadio le mardi 15 septembre 2018 à son domicile d'Abidjan à Marcory de 15h à 18h.

12 Entretien avec M. Konan Kouamé le mercredi 08 octobre 2018 au Ministère de l'Agriculture (CAISTAB) au 13^{ème} de 9h35 à 12h 20.

13 Durant tout le Moyen-Âge jusqu'à l'avènement de la colonisation, les Malinké se spécialisent dans le commerce de la kola (woro). Ils l'achètent aux peuples forestiers du sud à qui ils fournissent du sel et d'autres produits ramenés du Nord. Occupés à pratiquer l'activité commerciale, ils délaissent les travaux champêtres aux soins de leurs esclaves. Voir la thèse de Jean-Claude Arnaud sur le Pays Malinké.

ont plus une propension pour le commerce. Tout au long de nos échanges avec les acteurs du Projet Soja non originaires de la région, il nous a été donné de constater que la plupart de ceux-ci les traitent de “groupe paresseux” dont la vocation est ailleurs que dans l’agriculture. Il n’empêche qu’une part dominante de la population malinké vivant dans le milieu rural constitue les acteurs prépondérants de la production agricole de la région.

Quoi qu’il en soit, face aux hésitations de son ministre et refusant de faire machine-arrière, le président Houphouët-Boigny se rabat sur M. Antoine Césaréo¹⁴, le directeur de la Dcgtx. C’est ainsi que la relance du Projet Soja échappe au ministère de l’Agriculture au profit de la Dcgtx. Le choix de M. Antoine Césaréo n’est pas fortuit. En fait, depuis 1978, il est à la tête de la Dcgtx qui constitue une sorte de “Prima-ture” directement rattachée à la Présidence de la République. Il a pour rôle d’aider le président Houphouët-Boigny à juguler les effets pervers de la crise économique des années 1980 en contrôlant ou en exécutant les “Grands Travaux”¹⁵ prévus par l’État. En réalité, il a pour mission officieuse d’éviter les surfacturations des marchés publics. Il se fait remarquer par la rigueur et l’efficacité avec lesquelles il exécute les missions que le président de la République lui confie selon C. Kerdellant (1989, p.18). C’est donc à un ingénieur qui a fait ses preuves que le président Houphouët-Boigny attribue les préparatifs du second Projet Soja. Aussi, il accorde des concessions à la Dcgtx.

2.2. Les concessions accordées par le Président à la Dcgtx pour préparer la relance à grande échelle du Projet Soja entre 1987 et 1988

Pour réaliser la promesse du président Félix Houphouët-Boigny aux populations du Nord-Ouest et pour “donner tort à M. Bra Kanon” pour employer l’expression de M. Mèhin Silué¹⁶, le directeur de la Dcgtx se propose de monter un projet agricole moderne et innovant. De l’avis de L. Sidibé (1991a, p.14), il est question de « transformer de très modestes paysans du Nord-Ouest en de véritables fermiers de type

14 Né à Gaffa (en Tunisie), M. Antoine Césaréo, est un ingénieur français d’origine corse. Déjà, de 1958 à 1971, il avait servi en Côte d’Ivoire, comme « coopérant » à Divo et à Dimbokro. De retour en France, il y a dirigé la construction du tunnel de Fréjus, dans les Alpes. Ce qui lui permit de gagner en notoriété. En 1977, il revint en Côte d’Ivoire, appelé par le ministre des Travaux Publics d’alors Désiré Boni qu’il avait connu lors de son premier séjour, pour piloter la toute nouvelle Direction et Contrôle des Grands Travaux (DCGTx). De 1978 à 1989, il dirige avec rigueur la DCGTx faisant réaliser des économies estimées, selon certains, à près de 800 milliards de F CFA. Ce “super ministre” focalise sur lui tout un chapelet de récriminations qui conduit à son limogeage le 30 novembre 1989. Cf. Nguessé Joachim BANGASSARO COULIBALY (2009, 139).

15 Au niveau des infrastructures de transports, la DCGTx intervient dans la conception et la supervision des travaux visant la réalisation de 3 800 km de projets de routes revêtues, le renforcement de 854 km de routes et 128 km d’autoroutes de même que le contrôle d’exécution des travaux de réhabilitation de 16 000 km de pistes et de 375 000 km de reprofilage en Côte d’Ivoire. Au niveau de la construction, de l’urbanisation et du développement des communes, les actions de la DCGTx sont diverses. À Abidjan, la structure intervient dans la réalisation de la cité administrative avec ses cinq Tours A, B, C, D et E, des édifices de cultes religieux (Sanctuaire Mariale, Cathédrale Saint-Paul, Mosquée de la Riviera), de l’École Nationale de Statistique et d’Économie Appliquée (ENSEA), du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Yopougon, de l’Institut de Cardiologie et de la Polyclinique Sainte Anne-Marie. À Yamoussoukro, la DCGTx est le maître d’ouvrage de presque tous les travaux réalisés au compte de l’État dont la Basilique Notre de la Paix. Cf. Antoine Koffi GOLE (2016, 86).

16 Entretien avec M. Silué Mèhin le mercredi 30 octobre 2018 au siège du Programme Nationale de formation aux Métiers Ruraux (PNMR) à Marcory Sapeurs-Pompiers de 15h30 à 18h30.

américain ou brésilien ». En effet, il souhaite introduire dans la région une agriculture mécanisée : de la préparation des sols jusqu'à la récolte. Dans cette optique, il engage les grands moyens pour la réussite du Projet. Il demande et obtient du Président trois concessions.

Si l'on en croit M. Manni Zogbé, qui a participé aux préparatifs de la relance, la première concession obtenue est la mise à disposition du Projet des deux fermes de la région qui sont sous la coupole de l'Office des Semences et Plants (OSP) depuis 1984¹⁷. Il compte y produire les semences de soja, de riz et maïs nécessaires à l'approvisionnement des parcelles du "nouveau" Projet Soja. La deuxième concession obtenue est la possibilité de recruter tous les meilleurs techniciens des structures publiques. À en juger par le témoignage de M. Konan Kouamé, Antoine Césaréo procède à une sélection des ingénieurs chevronnés de l'Administration ivoirienne capables de l'aider à réussir la relance du Projet. Et ce, avec la "bénédiction" du président Houphouët-Boigny qui aurait adressé une circulaire dans ce sens à tous les ministères du gouvernement ivoirien. S'il nous a été impossible d'accéder à la "circulaire", il convient de faire remarquer plusieurs témoignages corroborent la version de Konan Kouamé¹⁸. La troisième concession du Président de la République est le recours à des techniciens brésiliens de même que l'importation de semences de qualité. Sur ce point, M. Metomga Coulibaly soutient qu'Antoine Césaréo fait venir du Brésil neuf (9) experts de la culture du soja¹⁹. M. Romain Glazaï ajoute qu'il fait importer du même pays des semences de soja, de riz et de maïs d'une grande productivité pour le second Projet Soja²⁰. Bien que les coûts de cette opération apparemment onéreuse ne soient pas connus de nous, il est fort probable que l'information soit avérée.

À partir de ces concessions, M. Antoine Césaréo lance l'appel d'offres pour l'achat et l'importation du matériel agricole du Projet Soja en attendant de trouver les sources de financement. Il procède entre août 1987 et octobre 1988 à la préparation et à la finalisation de l'étude de faisabilité de la relance du Projet Soja²¹. Elle est facilitée par l'existence d'études antérieures sur la région²². Le but de l'étude est de concevoir le deuxième Projet Soja en tenant compte des enseignements tirés de l'échec des projets antérieurs développés dans la région.

Somme toute, le choix de la Dcgtx et les divers moyens qui lui sont accordés par le président Houphouët-Boigny contribuent à accélérer les préparatifs de la relance

17 Dans le cadre de la première phase pratique du Projet Soja, les départements de Touba et d'Odienné ont été dotés chacun d'une ferme semencière. Elles sont chargées, entre 1979 et 1983, de produire de la semence de soja, de riz et de maïs de qualité et de conduire la recherche d'accompagnement. Avec la création de l'OSP en 1984, les fermes semencières de la région sont chargées de produire à grande échelle les semences sélectionnées pour l'approvisionnement des paysans du pays dans le cadre de la politique nationale d'autosuffisance alimentaire.

18 Il s'agit de MM. Touré Youssouf, Coulibaly Metomga, Wéhi Antoine, Bamba Lamine, Kouamé Kouamé, Loué David, Silué Mèhin, Kouadio Martin, Coulibaly Ladji, Camara Sidi Yaya, Coulibaly Amadou et Zogbé Manni. Cf. Sources Orales.

19 Entretien avec M. Coulibaly Metomga le lundi 04 février 2019 à la Direction régionale de l'Agriculture du Bafing de 08h30 à 11h.

20 Entretien avec M. Glazaï Romain le lundi 04 février 2019 à la Direction régionale de l'Agriculture du Bafing de 08h30 à 11h.

21 Andrade Guitierrez, 1988, p.25.

22 Commune de Touba/Dcgtx, 1986, p.9.

à grande échelle du Projet Soja dans le Nord-Ouest entre 1987 et 1988. Aussi le Projet Soja bénéficie-t-il de son soutien dans sa phase de réalisation jusqu'en 1993.

3. Les actions menées par le président Félix Houphouët-Boigny dans la concrétisation du Projet Soja entre 1988 et 1993

Il est question de montrer que le président Félix Houphouët-Boigny a participé à l'obtention du financement du Projet Soja par le Groupe de la BAD, à l'octroi de subventions sur le matériel agricole moderne acheté et à la résolution des premières difficultés de commercialisation du soja entre 1988 et 1993.

3.1. L'obtention du financement du Projet Soja par le Groupe de la BAD

L'obtention du financement du second Projet Soja dans le Nord-Ouest n'est pas une sinécure pour le gouvernement ivoirien. Elle est le résultat d'un processus qui met en relief les exigences du bailleur de fonds principal, à savoir, le Groupe de la BAD²³.

Au terme de l'étude de faisabilité du Projet menée par la Dcgtx²⁴, l'État ivoirien sollicite le Groupe de la BAD pour son financement dès le mois d'avril 1988. Mais, souhaitant se faire sa propre opinion de la faisabilité ou non du Projet, le Groupe de la BAD²⁵ entreprend une mission d'évaluation entre octobre et novembre 1988 dans les départements de Touba et d'Odienné. À la suite du rapport concluant de la mission²⁶, les négociations entre le Groupe de la BAD et le gouvernement ivoirien en vue du financement du Projet débutent le 30 mars 1989. La signature des accords de prêts a finalement lieu le 6 juin 1989 suivi du premier décaissement du Groupe de la BAD en 1990.

Toutefois, selon le rapport de faisabilité de la Dcgtx (1988, p.110), le décaissement des fonds pour le démarrage des activités du deuxième Projet était prévu pour le mois d'août 1988. Mais, M. Antoine Césaréo, le Directeur Général de la Dcgtx, a été confronté dès juin 1988 aux hésitations et aux exigences²⁷ de la BAD qui lui recommandait d'abord une mission d'évaluation du Projet. Pour éviter d'accuser un retard dans l'exécution du Projet Soja, il est très probable, d'après M. Manni Zogbé, qu'il se soit référé au président Félix Houphouët-Boigny pour trouver une issue à l'impasse²⁸.

23 Le Groupe de la BAD est composé de la BAD elle-même créée en 1964, du Fonds Africain de Développement (FAD) créé en 1972 et le Fonds Spécial du Nigeria (FSN), créé en 1976.

24 Le deuxième Projet Soja s'inspire du modèle brésilien en la matière. Dans cette optique, la DCGTx a fait appel à l'entreprise brésilienne Andrade Guitierrez. C'est donc sur la base de l'évaluation du Projet Soja faite par cette dernière entre août 1987 et juin 1988 que la DCGTx conçoit l'ossature et l'orientation définitive de la relance à grande échelle du Projet dans les départements de Touba et d'Odienné.

25 La mission de la BAD dans les départements de Touba et d'Odienné vise à vérifier la faisabilité du Projet Soja. Elle a lieu entre octobre et novembre 1988. Elle est conduite par Mme Fatoumata Diop, agronome, chef de mission et M. Henri Ducroquet, agroéconomiste, M. Ori Boizo, sociologue (consultant) et M. Rioboo, analyste financier (consultant). Cf. BAD/FAD (1989, 3).

26 DCGTx, 1991, p.19.

27 Le Groupe de la BAD refuse de prendre en charge les coûts des défrichements et les exonérations de 40 % du coût du matériel agricole que l'État veut accorder aux paysans.

28 Entretien avec M. Manni Zogbé le lundi 12 novembre 2018 à la porte 49 du 6^{ème} étage de Tour C de la cité administrative d'Abidjan- Plateau de 90h58 à 12h30.

Plusieurs sources orales et écrites²⁹ s'accordent pour reconnaître que le président Houphouët-Boigny décaisse la somme de 6,6 milliards de F CFA pour débiter les activités du Projet. Elle permet à la Société pour le Développement de la Motorisation de l'Agriculture (MOTORAGRI) de commencer, dès octobre 1988, les défrichements des parcelles agricoles du Projet Soja dans les zones de Touba et d'Odienné. Si M. Konan Kouamé précise que ce fonds provient de la "propre poche" du président de la République³⁰, pour notre part, il se trouve qu'il l'ait puisé dans le Fonds de Souveraineté. C'est pourquoi lorsqu'il est question de comptabiliser le montant total du financement du Projet, les 6,6 milliards ne sont pas pris en compte car il s'agit d'un acte volontaire et "philanthropique" du président Houphouët-Boigny.

Concernant le montant total du financement du deuxième Projet Soja, les données fournies par les bailleurs de fonds concordent. Qu'il s'agisse de celles de la BAD et du Fonds Africain de Développement (FAD), de l'État de Côte d'Ivoire et des populations bénéficiaires³¹, elles sont unanimes sur le coût total du Projet Soja. Il est évalué à 30,850 milliards de F CFA avant la dévaluation du F CFA (Ministère de l'Économie et des Finances, 1993, p.115). Faut-il le souligner, le financement du Projet Soja en 1989 est le fruit de la contribution de quatre partenaires qui sont : la BAD, le FAD, le gouvernement de Côte d'Ivoire et les populations bénéficiaires du Nord-Ouest (tableau suivant).

À l'analyse de ce tableau, on constate que le Projet Soja est extrêmement coûteux. Près de 30,850 milliards de F CFA sont réunis grâce à des prêts de la BAD (70 %), du FAD (10 %), une participation de l'État ivoirien (17 %) et une contribution du Projet (3 % de ressources propres et d'apports des paysans) (K. I. Yéo, 2010, p.15). Certes, ce montant est beaucoup plus faible que celui des grandes opérations des années soixante et soixante-dix. Par exemple, le Programme Sucrier a coûté 263,3 milliards de F CFA en 1978 soit, en francs constants avant la dévaluation, environ 15 fois plus que ce qui est prévu pour le Projet Soja. Mais, si l'on tient compte du contexte de la crise économique des années 1980 où les banques accordent très peu de prêts³², le montant total du financement situe, à lui seul, l'importance et l'intérêt accordés par le président Houphouët-Boigny au Projet Soja.

29 Cf. Entretien avec M. Manni Zogbé le lundi 12 novembre 2018 à la porte 49 du 6^{ème} étage de Tour C de la cité administrative d'Abidjan- Plateau de 9h58 à 12h30, Entretien avec M. Konan Kouamé le mercredi 08 octobre 2018 au Ministère de l'Agriculture (CAISTAB) au 13^{ème} de 9h35 à 12h 20, Entretien avec M. Kouamé Kouamé le 25 octobre 2018 à son domicile à Cocody-Angré de 9h40 à 12h30.

30 Entretien avec M. Konan Kouamé le mercredi 08 octobre 2018 au Ministère de l'Agriculture (CAISTAB) au 13^{ème} de 9h35 à 12h 20.

31 Cf. Entretien avec M. Bamba Lamine le dimanche 03 février 2019 à Odienné de 10h00 à 12h10, Entretien avec M. Fofana Ibrahima le samedi 09 février 2019 à Odienné de 14h00 à 15h30, Entretien avec M. Fofana Nabintou le dimanche 10 février 2019 de 09h-10h30 à Koro (Région du Bafing).

32 Entretien avec M. Gombé Alphonse le lundi 21 janvier 2019 à la cité administrative d'Abidjan/Plateau de 11h45 à 11h45.

Tableau : Sources et montant du financement du Projet Soja

Sources de financement	Montant avant la dévaluation du F CFA (en milliards de F CFA)	Pourcentage (%)	Taux d'intérêt	Délai de remboursement
BAD	21,472	70	7,40 % par an	20 ans y compris un différé d'amortissement de six (6) ans
FAD	3,060	10	0 %	50 ans dont un différé d'amortissement de 10 ans
État de Côte d'Ivoire	5,368	17	-	-
Bénéficiaires	0,950	3	-	-
Coût total du Projet	30,850	100	-	-
Durée du financement	8 ans	-	-	-

Source : Tableau réalisé par l'auteur à partir de Bad/Fad, 1989, p.46 ; J-L. Amselle, C. Freud, P. Bulteau, 1991, p.12 ; J-L. Chaléard, 1996, p.384 ; K. I. Yéo, 2010, p.15.

Il convient de retenir que le président Félix Houphouët-Boigny a été à l'origine du début des travaux de mise en place en Projet Soja à partir de 1988 dans le Nord-Ouest et de l'obtention de son financement par le Groupe de la BAD en 1990. Il est également à la base des subventions appliquées sur le matériel agricole moderne acheté dans le cadre du second Projet Soja.

3.2. Les subventions appliquées sur le matériel agricole moderne acheté dans le cadre de la relance du Projet Soja

La relance à grande échelle Projet Soja ou second Projet Soja s'inscrit dans la logique de la politique de modernisation agricole prônée par le gouvernement ivoirien depuis le début des années 1980. L'objectif visé est d'inciter les jeunes ivoiriens à retourner à la terre. D'autant plus que la mécanisation de l'agriculture est, selon une étude de la Dcgtx, une condition sine qua non du retour des jeunes à la terre³³. Le président Félix Houphouët-Boigny est plus explicite en soutenant que les « jeunes [ivoiriens] n'accepterons pas de poursuivre les cultures avec la machette. »³⁴. Dans cette optique, une Commission Nationale d'Installation des Jeunes (CNIJ) sur des exploitations agricoles modernes est mise sur pied en 1988. Elle recommande « un nouveau départ » (T. Philmon, 1988, p.2) de l'agriculture ivoirienne à travers l'emploi de matériel moderne dans les pratiques agricoles. Il s'agit d'accroître la productivité du travail agricole, d'améliorer les revenus des paysans et d'inciter les jeunes déscolarisés vers l'agriculture moderne³⁵. À partir de 1988, la relance du Projet Soja dans le Nord-Ouest se présente comme la matérialisation de cette volonté politique. De l'avis de L. Sidibé (1991a, p.14), elle souhaite « placer l'agriculture de la savane ivoirienne sur orbite mondiale ». En d'autres termes, il s'agit de mettre au même diapason les paysans ivoiriens dont certains savent, à peine lire et écrire, que leurs homologues des puissances agricoles que sont les États-Unis et le Brésil.

33 Dcgtx, 1991, p.3.

34 Pdcj-Rda, 1986, p.116.

35 Andrade Guitierrez, 1988, p.41.

Le matériel agricole acheté et importé d'Italie se compose de chaînes de base³⁶, du matériel complémentaire et de moissonneuses-batteuses. K. I. Yéo (2010 p.43) montre que la chaîne motorisée du Projet Soja comprend un tracteur de marque Carraro 2RM de 52 Chevaux (CV)³⁷, une charrue bi disque de 28 pouces³⁸, un pulvérisateur de type offset à 20 disques³⁹, une herse de 3 mètres de portée et une remorque de 3 tonnes. À la suite de K. I. Yéo, la Dcgtx (1996) précise que le matériel complémentaire se compose d'un vibroculteur⁴⁰, d'un semoir mécanique de précision, d'un semoir à lignes multiples⁴¹, d'un pulvérisateur et d'un atomiseur. Quant à J-L. Amselle (1991, p.12), il confirme que les moissonneuses-batteuses de marque FIATAGRI Laverda modèle 3500R ont une puissance de 115 CV. (Voir la photo n°1 ci-dessous et la photo n°2 à la page suivante.)



Source : Kadokan Inza Yeo (2010, p.29).

Photo n°1 : Tracteurs Carraro 2RM de 52 CV attribués aux paysans du Projet Soja (Photo prise au CFD de Touba en 1998)

LÉGENDE : L'image ci-dessus présente des tracteurs dotés de moteurs à combustion interne de type Diesel de 52 Chevaux (CV) équipés d'outils agricoles. Ces tracteurs contribuent à réaliser les opérations de préparations des terres (contrôle de l'enherbement des parcelles, labour et reprises), les opérations de mise en place des cultures (semis, application de l'engrais et des produits phytosanitaires, au sarclage manuel) et les opérations de récolte et de transport des produits agricoles.

36 La chaîne de base est un ensemble de matériel agricole mis à la disposition et cédé aux exploitants par contrat entre le Projet et un groupe de trois (3) exploitants. Ce matériel agricole en commun par les contractants pour la mise en valeur de leurs exploitations agricoles couvrant en moyen 56 hectares (soit 18 ha/exploitation).

37 Le tracteur Carraro 2RM de 52 CV occupe une place prépondérante dans la chaîne motorisée. Il est lié à la charrue, au pulvérisateur, à la herse, au semoir, au vibroculteur, à la remorque et à l'atomiseur pour réaliser diverses tâches dans l'exploitation agricole.

38 Le labour est réalisé à l'aide d'une charrue à disques. L'opération labour consiste à réaliser un ameublissement profond (23 cm environ) en vue de créer les conditions d'un bon développement du système racinaire des cultures.

39 Il s'agit de pulvérisateur de 600 litres et de pulvérisateur trainé de 2 000 litres. Ils servent à effectuer le traitement herbicide de prélevée (effectué au plus tard 48 heures après le semis) et le traitement herbicide de post-levée (avec un produit très sélectif).

40 Le vibroculteur est utilisé pour réaliser la reprise de labour. Il est utilisé en fonction du type de sol, de l'herbe dominant, du labour et de l'aspect du terrain.

41 Deux types de semoirs sont utilisés pour réaliser les semis et l'épandage simultané de l'engrais de fonds. Le semoir mécanique de précision pour le soja et le maïs et le semoir à rang multiples pour le riz.



Source : Photo prise par M. YÉO Mamadou le 07/02/2019 à Koro (Région du Bafing).

Photo n°2 : Une moissonneuse-batteuse acquise grâce au Projet Soja et qui est encore en activité

LÉGENDE : La présente image présente une moissonneuse-batteuse d'une puissance de traction de 115 CV. Elle est utilisée pour effectuer la récolte des produits agricoles du Projet Soja.

Sur les 390 chaînes motorisées et les 98 moissonneuses-batteuses prévues au départ par la BAD (1989, p.37), ce sont finalement 306 chaînes motorisées avec les outils d'accompagnement et 66 moissonneuses-batteuses qui sont acquises par le Projet. Elles sont mises à la disposition des exploitants agricoles. À ce matériel, il faut ajouter deux brigades motorisées d'appui⁴² composées chacune de « 3 tracteurs MF de 155 CV, 3 charrues terrassières, 2 lames niveleuses, 3 décompacteurs et 2 citernes de 10 000 litres »⁴³. La maintenance du matériel agricole est assurée pendant les deux premières années par les fournisseurs adjudicateurs. Il s'agit de l'entreprise ivoiro-italienne JORI-Afrique pour les tracteurs et les outils d'accompagnement et de la société SOGIAGRI pour les moissonneuses-batteuses⁴⁴. La chaîne motorisée de base

d'un coût de 7 500 000 F CFA est cédée aux paysans sous forme de prêt à 60 % de sa valeur, soit une subvention de 40 % sur l'instigation du président Félix Houphouët-Boigny⁴⁵. Ce prêt de premier équipement est remboursable sur une période de sept (7) ans par annuités constantes de 350 000 F CFA par exploitant familial, soit 1 050 000 F CFA/an pour la chaîne motorisée. J-L. Chaléard (1996, p.383) ajoute que le coût de la moissonneuse-batteuse n'est pas concerné par la subvention. Et L. Sidibé

42 La brigade motorisée d'appui est destinée aux tâches suivantes : l'entretien des pistes parcellaires ou d'exploitation, l'entretien du dispositif antiérosif (banquettes), le sous-solage des parcelles (après 5 ans d'exploitation) et l'appui aux traitements herbicides et insecticides par l'approvisionnement.

43 Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales, 1999, p.16

44 Entretien avec M. Loué Gbeuly David le lundi 12 novembre 2018 au Ministère de l'Agriculture de 09h58 à 12h30.

45 Cette subvention est prise en charge par la contribution financière de l'État de Côte d'Ivoire au financement du Projet Soja. Elle traduit la volonté des pouvoirs publics ivoiriens d'encourager le développement de la mécanisation de l'agriculture.

(1991b, p.13) de se faire plus explicite, en évaluant son coût à 20 millions de F CFA.

Au-delà du financement d'une partie du matériel agricole fourni aux exploitants (les 40% de subvention des coûts du matériel agricole), la contribution du président Houphouët-Boigny à la concrétisation de la relance à grande échelle du Projet Soja prend en charge d'autres aspects. Ce sont : les subventions budgétaires au fonctionnement des fermes semencières de la région, la mise à disposition du matériel de la MOTORAGRI pour réalisation des infrastructures et les détaxes accordées (exonération totale de taxes douanières ou d'importation) du matériel, des équipements et des intrants du Projet Soja.

Il ressort que le matériel agricole du Projet Soja acheté et importé d'Italie a bénéficié d'une subvention de 40% sur son coût sur instruction du président Houphouët-Boigny. Mieux, il s'implique dans la résolution des premières difficultés de commercialisation du soja entre 1989 et 1993.

3.3. L'implication du président Houphouët-Boigny dans la commercialisation du soja dès 1989

La commercialisation proprement dite du soja consiste à l'évacuation des produits agricoles des silos et usines de la région par la Société ivoirienne de trituration des graines oléagineuses et de raffinage d'huile végétale (TRITURAF) (K. I. Yéo, 2010, p.46). Elle se déroule longtemps après la récolte du soja en vue de trouver des acheteurs à un meilleur prix de vente. Faut-il le rappeler, la Dcgtx a mené des négociations avec les sociétés PALMINDUSTRIE et TRITURAF pour l'achat et la trituration des graines de soja en 1989⁴⁶. A l'issue des négociations, la TRITURAF est retenue. Deux raisons justifient le choix de l'État ivoirien à savoir : les capacités de trituration de l'usine de la société et sa proximité géographique d'avec la zone de production du soja (le Nord-Ouest).

Si les équipements industriels et la proximité géographique de la société TRITURAF en font l'acheteur « naturel » du soja, elle montre, par contre, beaucoup de réticences. Elle juge le prix par kilogramme du soja fixé par le gouvernement très élevé. En effet, les graines de coton qui peuvent lui servir aux mêmes usages que le soja lui reviennent à 50 F CFA/kg contrairement au soja qui est de 84 F CFA/kg⁴⁷. Si l'on en croit Silué Mèhin, il a donc fallu que le président Félix Houphouët-Boigny intervienne personnellement pour que la société TRITURAF se ravise à acheter le soja produit par le Projet Soja⁴⁸. Ainsi, depuis le démarrage du Projet Soja et ce jusqu'au décès du Président, les graines de soja se vendent principalement à la TRITURAF au prix de 84 F CFA/kg (Dcgtx, 1996, p.43). Autrement dit, la société TRITURAF ne s'est pas portée volontaire pour l'achat du soja. Elle n'accepte d'acheter le soja produit dans le cadre du Projet que sur l'injonction ou « la pression » du président Houphouët-Boigny. En clair, le président Houphouët-Boigny contribue à résoudre les premières difficultés de commercialisation du soja produit dans le cadre de la relance du Projet Soja entre 1989 et 1993.

⁴⁶ Dcgtx, 1990, p.64.

⁴⁷ Dcgtx, 1996, p.76.

⁴⁸Entretien avec M. Silué Mèhin le mercredi 30 octobre 2018 au siège du Programme Nationale de formation aux Métiers Ruraux (PNMR) à Marcoré Sapeurs-Pompiers de 15h30 à 18h30.

CONCLUSION

Dans le but de réduire les disparités régionales entre les régions nord et sud de la Côte d'Ivoire, un premier Projet Soja est réalisé dans les départements de Touba et d'Odienné à partir de 1979. Il est suspendu en 1984 en raison des effets néfastes de la crise économique des années 1980 et de problèmes d'ordre technique, financier et commercial.

À l'occasion de la visite d'État qu'il effectue en novembre 1986 dans le département de Touba, le président Houphouët-Boigny promet aux populations de la région de rééditer le Projet Soja. Pour ce faire, il donne des instructions au ministre de l'Agriculture, M. Denis Bra Kanon. Face aux hésitations de ce dernier, il décide finalement de confier les préparatifs et l'exécution du second Projet Soja à la Dcgtx que dirige M. Antoine Césaréo en 1987. Pour accélérer les préparatifs du second Projet Soja, il met à la disposition de cette structure plusieurs ressources humaines, techniques et financières qui lui permettent d'entamer les premiers travaux de la relance à grande échelle du Projet Soja à partir de 1988. En 1989, il participe à l'obtention du financement du second Projet Soja par le Groupe de la BAD. De plus, il accorde une subvention de 40% sur le coût du matériel agricole moderne acheté. Entre 1989 et 1993, il s'implique dans la résolution des premières difficultés de commercialisation du soja.

En tout état de cause, la volonté politique et les divers soutiens du président Houphouët-Boigny à la réalisation du second Projet Soja dans le Nord-Ouest ivoirien s'apparentent à une « obsession ». Ses actions mettent en évidence une sorte de « prise de conscience » du retard de développement de la région qu'il désirait résoudre.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1. SOURCES ORALES

Nom, Prénoms et Age	Fonction pendant le Projet Soja	Fonction actuelle	Thèmes de l'entretien	Date et lieu de l'entretien
Bamba Lamine 61 ans	Coordinateur de la production au sein du Projet Soja (Ingénieur agronome)	Ex Maire de la ville de Touba Opérateur économique.	-Les motifs de la visite d'État de 1986 dans le département de Touba -La tenue de la visite d'État de novembre 1986 et la promesse du président Félix Houphouët-Boigny de rééditer le Projet Soja dans le Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire	Le dimanche 03 février 2019 à Odienné de 10h00 à 12h10.
Coulibaly Ladji 65 ans	Chef d'usine de la ferme d'Odienné (Projet BETPA-Soja)	Retraité	-Les actions menées par le président Félix Houphouët-Boigny dans la concrétisation du Projet Soja entre 1988 et 1993	Le vendredi 22 décembre 2018 à Yopougon-Sable (Abidjan) de 9h à 11h.
Coulibaly Metomga 63 ans	Chef de cultures à la ferme de Sokourala	Contrôleur semencier/ commissaire enquêteur du foncier rural à la Direction régionale de l'Agriculture du Bafing.	-Visite d'État du Président Houphouët-Boigny à Touba en 1986. -Rôle d'Antoine Césaréo dans la Vulgarisation du Projet Soja (1988-2002)	Le lundi 04 février 2019 à la Direction régionale de l'Agriculture du Bafing de 08h30 à 11h.

Glazaï Romain 61 ans	Chef de cultures à la ferme de Sokourala	Chef du service domanial à la Direction régionale de l'Agriculture du Bafing.	- Les raisons de la création du Projet Soja dans le Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire. -Le rôle du président du Félix Houphouët-Boigny du Projet Soja dans le Nord-ouest ivoirien	Le lundi 04 février 2019 à la Direction régionale de l'Agriculture du Bafing de 15h30 à 16h45.
Konan Kouamé 57 ans	Chef du Centre de Démonstration et de Formation (CFD) de la zone d'Odienné du Projet Soja	Chef du département de la Planification des projets du ministère d'Agriculture et du Développement Rural.	-Le président Félix Houphouët-Boigny et la mobilisation des moyens en vue des préparatifs de la relance du Projet Soja dans le Nord-Ouest ivoirien entre 1987 et 1988	Le mercredi 08 octobre 2018 au ministère de l'Agriculture (CAISTAB) au 13 ^{ème} de 9h35 à 12h 20.
Kouadio Martin 55 ans	Chef du Service des fermes du Projet Soja dans la zone de Touba	Directeur régional de l'Agriculture de la région du Béliér.	-Les concessions accordées par le Président à la Dcgtx pour préparer la relance à grande échelle du Projet entre 1987 et 1988	Le mardi 15 septembre 2018 à son domicile d'Abidjan à Marcory de 15h à 18h.
Loué Gbeuly David 61 ans	Directeur du Projet Soja	Sous-directeur du Foncier Rural au ministère de l'Agriculture	-L'obtention du financement du Projet Soja par le Groupe de la BAD -L'implication du président Houphouët-Boigny dans la commercialisation du soja dès 1989	Le lundi 12 novembre 2018 au ministère de l'Agriculture de 09h58 à 12h30.
Manni Zogbé 55 ans	Chef du Centre de Démonstration et de Formation (CFD) de la zone de Touba (Ingénieur en Machinisme Agricole)	Sous-Directeur des Équipements et de la Modernisation des Exploitations au ministère de l'Agriculture	-Le président Félix Houphouët-Boigny et la mobilisation des moyens en vue des préparatifs de la relance du Projet Soja dans le Nord-Ouest ivoirien entre 1987 et 1988	Le lundi 12 novembre 2018 à la porte 49 du 6 ^{ème} étage de la Tour C de la cité administrative de 09h58 à 12h30.
Silué Mèhin 52 ans	Adjoint au chef du service (ingénieur) Mécanisation du Projet Soja de la zone de Touba	Coordonnateur-Adjoint du Programme Nationale de formation aux Métiers Ruraux (PNMR)	-Les actions menées par le président Félix Houphouët-Boigny dans la concrétisation du Projet Soja entre 1988 et 1993	Le mercredi 30 octobre 2018 au siège du (PNMR) à Marcory Sapeurs-Pompiers de 15h30 à 18h30.

2- SOURCES IMPRIMÉES

ANDRADE GUITTIERREZ, 1988, *Projet de vulgarisation de la culture de Soja*, Abidjan, Dcgtx.

BAD/FAD, 1989, *Projet de développement de la culture du Soja dans le Nord-Ouest (République de Côte d'Ivoire. Rapport d'évaluation*, Abidjan, COT/PAAA.

BNETD, 2010, *Rapport de mission de l'état des lieux du Projet Soja*, Abidjan, BNEDT.

Commune de Touba/Dcgtx, 1986, *Projet de développement rural intégré de Touba et sa zone d'influence. Étude de faisabilité*, Abidjan, Dcgtx.

CONSTRUTORAANDRADE GUITTIERREZ/Dcgtx, 1988, *Projet de développement de la culture du Soja en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Présidence de la République/ Dcgtx.

Dcgtx, 1990, *Projet Soja. Rapport d'activités de la campagne 1989*, Abidjan, Dcgtx.

Dcgtx, 1991, *Note d'observations de la Dcgtx sur le rapport de la mission d'évaluation CIRAD concernant le Programme Soja*, Abidjan, Dcgtx.

Dcgtx, 1996, *Projet Soja. Bilan et perspectives*, Abidjan, RCI. Premier Ministre/Dcgtx.

- IDET-CEGOS, 1972, *Région Odienné- Séguéla. Étude socio-économique*, Paris, Ministère du Plan.
- Ministère de l'Agriculture (1981), *Projet de développement de la région Nord-Ouest*, Paris, BETPA.
- Ministère de l'Agriculture/Dcgtx, 1988, *Projet de vulgarisation de la culture du soja en Côte d'Ivoire. Étude de faisabilité*, Abidjan, Dcgtx.
- Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales, 1999, *L'agriculture ivoirienne à l'aube du XXI^e siècle*, Abidjan, Dialogue-Production.
- Ministère de l'Économie et des Finances, 1993, *Budget Spécial d'Investissement et d'Équipement (BSIE). Année 1992. Loi des finances*, Abidjan, Ministère de l'Économie et des Finances.

3- OUVRAGES ET ARTICLES

- ABOUGNAN Marcellin, 1974, « La tournée du chef de l'État. Accueil chaleureux à Borotou : la réponse du chef de l'État » in *Fraternité Matin*, n°3.033 du samedi 02 décembre 1974, p.5.
- ABOUGNAN (M.), 1986, « À partir d'aujourd'hui à Touba : le « Cibouê » chez lui » in *Fraternité-Matin*, n°6624, du lundi 10 novembre 1986, p.1.
- AFFOU Yapi Simplicie, 1990, *La relève paysanne. Études d'expériences vivrières*, Paris, Karthala-ORSTOM.
- AFFOU Yapi Simplicie, 2000, *Étude socio-économique et foncière dans les zones du Projet Soja (Odienné et Touba)*, Abidjan, BNETD/Plan Foncier Rural.
- AMSELLE Jean-Louis., FREUD Claude, BULTEAU Paul, 1991, *Évaluation du programme soja*, Abidjan, MINAGRA/Dcgtx.
- BAMBA Vamoussa, 1986, « Le Cibouê au cœur du pays Mahou : nous avons réalisé tout le programme » in *Fraternité-Matin*, n°6624, du lundi 10 novembre 1986, p.20.
- CHALEARD Jean-Louis, 1996, *Temps des villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala.
- DAN MOUSSA Alfred ; ZIO Moussa, 1986, « 1974-1986-12 ans : Le président Houphouët redécouvre Touba » in *Fraternité-Matin*, n°6624 du lundi 10 novembre 1986, p.11.
- FOTOH Georges, 1996, « Projet Soja » in *Terre et Progrès*, n°007, octobre-novembre-décembre 1996.
- GALY Michel, 1993, « Les avatars de la Dcgtx : agence technique ou gouvernement bis ? » in *Politique africaine*, n°52, décembre 1993, p.136.
- GOLE Koffi Antoine, 2016, « Le BNETD et le développement de la Côte d'Ivoire de 1964 à 2010 » in *Folo Folo*, n°1, décembre 2016, p.86.
- KERDELLANT Christine, 1989, « Côte d'Ivoire : La chute de l'empereur des Grands Travaux » in *Jeune Afrique*, n°1510 du 11 décembre 1989, pp.16-24.
- KONE Amadou, 2003, *Houphouët-Boigny et la crise ivoirienne*, Paris, Karthala.
- OUATTARA Tiona Ferdinand, 1998, *Katiola, des origines à nos jours*, Abidjan, NEI.
- PHILMON Thierry, 1988b, « Agriculture, Nouveau départ » in *Fraternité Hebdo*, n°1512, du 21 avril 1988, p.2.
- SIDIBE Ladji, 1991a, « Projet Soja : créer une nouvelle classe d'entrepreneurs agricoles » in *Fraternité Matin*, n°7978, de vendredi 10 mai 1991, p.13.
- SIDIBE Ladji, 1991b, « Projet Soja : C'est quoi même » in *Fraternité Matin*, n°8.128, du 7 novembre 1991, p.6.

- YEO Kadokan Inza, 2010, Système de mécanisation agricole dans le Projet Soja : Bilan-diagnostic et définition des actions à mener dans le cadre de la relance du projet, Mémoire de fin d'études professionnelles, BNETD/INPHB.
- ZIO Moussa, 1986, « Le Cibouê au cœur du pays Mahou : gagner la bataille du développement » in *Fraternité-Matin*, n°6625, du mardi 11 novembre 1986, p.12.
- ZOUNGRANA Placide, 1984, Les relations entre cultures de rapport et cultures vivrières dans les zones de savane en Côte d'Ivoire, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Économie Rurale, Université de Montpellier I.